

L'Adresse—M. Elzinga

M. Elzinga: Si le député avait écouté notre chef, il saurait quelle est notre position. Il devrait lire le hansard ou écouter les débats.

Nous avons vu le gouvernement d'en face présenter des propositions concernant les salaires et les prix. Nous espérons qu'au cours de la période de réglementation des salaires et des prix le gouvernement repenserait sa politique économique. Au cours de la campagne électorale de 1974, notre parti avait déclaré que ces contrôles devaient être une mesure temporaire qui nous permettrait de réorienter la politique économique du gouvernement si nous étions élus. Le gouvernement n'a pas su mettre à profit cette période de contrôle des salaires et des prix.

Réorienter la politique économique du gouvernement signifie avant tout réduire les dépenses du secteur public et réviser la politique fiscale. C'est d'ailleurs ce que nous avons préconisé en 1974.

La croissance d'un pays dépend habituellement de la capacité de ses dirigeants. Or il est évident non seulement pour ceux qui siègent ici mais pour les Canadiens en général que le Canada manque de direction depuis dix ans. Il se cherche désespérément un chef. En 1968, quand le premier ministre (M. Trudeau) a pris les rênes du pouvoir, on parlait très peu de sécession. Aujourd'hui, en 1977, le gouvernement d'une province est voué à se séparer.

J'ai parlé brièvement de l'économie et du débat sur l'unité nationale, monsieur l'Orateur. Il y a une autre question dont je voudrais vous entretenir, cependant, et je le fais avec une certaine retenue. Nous sommes élus au Parlement pour exprimer les vues de nos commettants et nous hésitons souvent à parler à cœur ouvert quand nous avons conscience de nos faiblesses.

Monsieur l'Orateur, notre pays a été édifié par des pionniers qui servaient Dieu autant que la patrie. Voilà ce qui manque aujourd'hui au Parlement et à la tête du pays, l'idéalisme moral nécessaire à la survie du pays.

Monsieur l'Orateur, il serait temps de comprendre le sens réel de la devise qui domine l'entrée du Parlement: «Dieu régnera d'un océan à l'autre».

Essayons de faire voir aux Canadiens qu'à Ottawa nous leur avons donné l'exemple.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Le député de Churchill (M. Smith).

● (1756)

[Français]

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Il reste à peine deux minutes et nous avons convenu, avec les représentants de chaque parti, d'ajourner le débat à 6 heures, afin de permettre au ministre des Finances (M. Chrétien) de prendre la parole à 8 heures. Le ministre devrait être suivi d'un orateur du parti progressiste conservateur, d'un orateur du Nouveau parti démocratique, et enfin d'un orateur du Parti Crédit Social du Canada. L'entente était à l'effet que l'orateur précédent, c'est-à-dire celui qui vient de parler, terminerait son discours à 6 heures. Comme il est maintenant 6 heures moins quelques secondes, je demande à la Chambre de signaler qu'il est 6 heures afin de respecter l'entente que nous avons faite.

[M. Elzinga.]

[Traduction]

M. Baker (Grenville-Carleton): Au sujet de ce rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, la chose est exacte. Il reste deux minutes et demie et je pense que le député de Churchill (M. Smith), désire prendre la parole. Il terminera avant six heures, ce qui nous permettra de prendre les dispositions dont a parlé le secrétaire parlementaire.

● (1758)

[Français]

M. Pinard: A ces conditions, monsieur l'Orateur, étant donné qu'on en arrive pratiquement aux mêmes résultats, je n'ai aucune objection à ce que le député parle pendant une minute et trois quarts ou à peu près.

[Traduction]

M. Cecil Smith (Churchill): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas prévu de parler avant 6 heures, mais les événements d'aujourd'hui vont avoir des conséquences désastreuses pour l'industrie minière du nickel au Canada. International Nickel annonce que 2,100 personnes seront licenciées en janvier 1978 à Sudbury et dans les environs, et que 650 autres connaîtront le même sort avant le milieu de 1978 à Thompson au Manitoba, où se trouve ma circonscription.

A mon avis, ce n'est là que le début de ce qui va se passer dans l'industrie minière. Dans son budget le gouvernement n'a rien prévu pour stimuler l'industrie minière, et j'aimerais donc demander au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner), à celui des Finances (M. Chrétien), et à celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie), de réunir immédiatement les représentants de l'industrie minière au Canada, pour voir s'il ne serait pas possible de maintenir en activité l'industrie minière jusqu'au moment du moins où ils pourront se pencher sur la question des mises à pied projetées.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Comme il est 6 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

● (2001)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, qu'on me permette tout d'abord de féliciter bien chaleureusement les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, les députés de Louis-Hébert (M. Dawson) et de Malpèque (M. Wood). Ils ont vraiment été à la hauteur des plus belles traditions du Parlement canadien.

A l'occasion de mon premier discours à la Chambre des communes en qualité de ministre des Finances du Canada, j'aimerais d'abord remercier tous ceux qui m'ont adressé leurs vœux de succès lors de ma nomination et, ensuite, exprimer en notre nom à tous nos meilleurs vœux à mon prédécesseur et bon ami, l'honorable député de Rosedale (M. Macdonald). Par son sens du devoir et son dévouement au pays, il a été un exemple pour nous tous au cours des neuf années qu'il a servi dans le Cabinet canadien.